

Technicien(ne) de maintenance de machines à sous

RNCP19187 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	255r
Code(s) ROME	G1206, I1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/07/2017

Certificateur(s)

CERUS casino academy

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien, la technicienne de maintenance de machines à sous garantit le bon fonctionnement de tous les types de machines à sous, de machines de vidéo poker, de roulettes électroniques mais aussi de tous les appareils électriques de la salle de jeux :

Il ou elle assure la maintenance préventive et curative des machines à sous et des appareils

Il ou elle assure l'entretien des machines et des appareils

Il ou elle garantit par ses activités quotidiennes l'opérationnalité du matériel,

Il ou elle oriente et assiste la clientèle utilisatrice des machines à sous.

Le technicien(e) de maintenance est amené à travailler en horaires décalés : jour / nuit, jours fériés, fin de semaine.

Les blocs d'activités du métier sont :

Maintenance et entretien préventif

Réparations des machines à sous : Hors exploitation (salle fermée à la clientèle) En exploitation (activité en salle ouverte à la clientèle exercée par le technicien ou la technicienne – assistant (te) de clientèle (voir activité A4)

Participation aux opérations d'ouverture d'une salle de machines à sous

Assistance clientèle des machines à sous (salle ouverte)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste que le lauréat est capable de :

D'effectuer tout mode opératoire complet et cohérent sur les machines à sous dans le respect des procédures de travail et des règles de sécurité

D'analyser et diagnostiquer les pannes et de choisir l'outillage adéquat

De réparer en respectant les procédures de travail et les règles de sécurité

De présenter et d'expliciter sa démarche avec un langage technique adapté

D'expliquer avec pertinence son choix entre réparation immédiate ou établissement d'une fiche d'intervention

De décrire les opérations précédant l'ouverture de la salle

De prendre en compte et de respecter les procédures et les réglementations relatives au secteur des jeux

Compétences associées à l'ensemble des activités :

Compétences maîtrisées en électromécanique, électronique et électricité.

Compétences requises en communication professionnelle : relation clientèle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Casinos
- Salles de jeux
- Établissements de jeux
- Établissements possédant des machines à sous
- Structures intégrant un espace ou établissements de jeux (bateau de croisière par exemple)
- Entreprise de maintenance des machines à sous
- Entreprise fournisseurs des machines à sous
- Entreprise de fabrication des machines à sous

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien(ne) de maintenance des machines à sous (casino, salle de jeux...)
- Assistant(e) clientèle machines à sous / mécanicien
- Employé(e) polyvalent de salle machines à sous

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementation et agrément des employés, décret N°59-1489 du 22 décembre 1959, à l'article 8 aux 1er et 2ème paragraphes :

« Le directeur responsable du casino engage, rémunère et licencie directement, en dehors de toute ingérence étrangère, toutes les personnes employées à un titre quelconque dans les salles de jeux ; préalablement à leur entrée en fonctions, ces personnes doivent être agréées par le ministre de l'intérieur. Le directeur responsable est tenu de congédier sans délai toute personne employée à un titre quelconque dans les salles de jeux à qui le ministre de l'intérieur aurait retiré l'agrément »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 781 €
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 642
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	41 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Président : un Professionnel

Membres :

4 professionnels (2 membres du collège employeur et 2 membres du collège employé)

Le Directeur Pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/07/2017

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19187/>